



Edito - Austérité Assez ! Action !	page 1
Manifestation nationale pour l'emploi	page 2
Solidarité avec le peuple grec	page 3
Halte au massacre !	page 4
Les chiffres du massacre	page 5
SUD Santé	page 6
SPC	page 7
Aux riches de payer leur crise	page 8
Il est où le déficit	page 9
Répression syndicale à Caen	page 10
Formation syndicale	page 11
Agenda des luttes	page 12

**CONTRE L'AUSTERITE
ET POUR L'EMPLOI
MANIFESTATION
A PARIS
LE 24 MARS**

La Grèce est le laboratoire de l'austérité en Europe

Depuis des mois la troïka (*FMI, Banque Centrale Européenne, Commission Européenne*) impose au peuple grec les mêmes recettes économiques que les « Chicago Boys » de Milton Friedman avaient expérimenté dans le Chili de Pinochet dans les années 70/80 : démanteler l'Etat social et transférer les richesses du pays au privé.

Pour satisfaire les banques qui empruntent à la BCE à des taux très bas et prêtent aux Etats à des taux nettement plus élevés il faut imposer à la population des mesures drastiques : réduction du SMIC de 22% (pour les jeunes c'est 35% de moins), abolition des conventions collectives, application rétroactive de toutes les réductions à partir de janvier 2012, des salaires, retraites et allocations chômage, baisse de la retraite minimum à 392 euros/mois, licenciement de 150.000 fonctionnaires de 2012 à 2015, dont 15.000 d'ici la fin 2012, abolition du statut du fonctionnaire.

Ces mesures viennent s'ajouter à bien d'autres imposées et appliquées depuis plus de deux ans. Au niveau social, le peuple grec fait face à des phénomènes de misère et de pauvreté qu'il n'avait pas vécus depuis l'occupation. Les faits sont accablants, selon « Médecins du monde » le centre ville d'Athènes vit une véritable crise humanitaire : une personne sur dix se nourrit aux soupes populaires, le ministre de l'éducation met en place la distribution de repas gratuits dans certaines écoles en réponse aux nombreux évanouissements d'élèves pour cause de malnutrition.

Aujourd'hui au nom de la dette la Commission Européenne met la Grèce, le maillon faible, sous tutelle; d'autres pays de l'Espagne (avec ses 25% de chômeurs) à la France risquent un jour de se retrouver dans la même situation.

**Cette dette n'est pas la notre (voir p.8 et 9).
Ce n'est pas aux travailleurs de la payer.
Diffusons massivement notre tract !**

Ce cycle infernal nous le vivons déjà en France :

- plus de 5 millions de chômeurs (*1 million de plus depuis 2007*)
- plus de 8 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté
- en Basse Normandie Pôle Emploi « offre » 22 emplois pour 1000 chômeurs

Dans le cadre de la campagne présidentielle le Medef propose « d'intensifier la règle de non-remplacement des fonctionnaires de l'Etat » en passant à 2 fonctionnaires sur 3 et « d'instaurer une règle de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux dans les collectivités territoriales ».

Partout dans les boîtes, petites ou grandes, le chômage partiel, les licenciements se multiplient.

**Il est temps de dire Stop, de passer à l'offensive, de manifester !
TOUS à PARIS le 24 Mars**

Manifestation nationale pour l'emploi Paris Samedi 24 mars



Plus de 5 millions de chômeurs et chômeuses, plus de 8 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, ... et les « plans sociaux » s'accumulent, ... et les suppressions d'emplois publics se multiplient, ... et le chômage partiel, le temps partiel imposé, les emplois précaires sont présentés comme les seules solutions, ... et les discours politiques se succèdent, laissant patrons et banquiers poursuivre la destruction des emplois et de nos vies.

Ça suffit ! C'est ce que disent des millions de travailleurs/ses, de chômeurs/ses, de retraité-es, de jeunes en formation.

Ce cri de révolte doit se transformer en espoir de faire fondamentalement changer les choses. Prenons nos affaires en mains !

Manifestation nationale à Paris le samedi 24 mars, pour le droit à l'emploi pour tous et toutes !

L'intersyndicale nationale est utile quand le front unitaire propose et organise des actions à la hauteur des enjeux, du rapport de force nécessaires, des attaques patronales ; ce n'est pas le cas ces derniers mois, mais l'unité demeure nécessaire : la manifestation du 24 mars n'est la propriété de personne, nous la construisons avec tous les collectifs syndicaux et les salarié-es qui se reconnaissent dans l'exigence du droit à l'emploi, la lutte contre les licenciements et suppressions d'emplois.

Des dizaines de milliers d'emplois publics ont été supprimés ces dernières années ; c'est la cohésion sociale, le droit de tous et toutes à la santé, à l'éducation, à la sécurité, au transport, etc., qui sont ainsi attaqués. Les emplois publics sont utiles, (re)créons-les !

Nous devons imposer des droits nouveaux : droit de veto dans les CE, extension de l'obligation de création de CE aux entreprises de moins de 50 salarié-es, un statut du salarié - applicable à tous et toutes et financé par un fonds patronal mutualisé - pour garantir le maintien du salaire entre deux emplois et les formations de reconversion. Surtout, il faut une répartition différente des richesses que nous produisons : assez de la confiscation par une minorité de ce que produit l'immense majorité ... qu'on rejette vers la précarité, le chômage, l'exclusion, au gré des besoins patronaux !

Ensemble, nous réaffirmons le droit à l'emploi pour tous et toutes. C'est une nécessité économique, sociale, et aussi pour améliorer les conditions de travail, la vie au travail, de chacun-e. Nous refusons le chantage patronal et gouvernemental qui incite à baisser les salaires en échange d'emplois ... qui seront ensuite supprimés comme de nombreux exemples l'ont déjà montré !

A travers les licenciements, le chômage complet ou partiel, les " plans sociaux ", le temps partiel imposé, ... les patrons imposent une réduction du temps de travail à des millions de salarié-es, mais en leur faisant payer ! La solution est la réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaire, sans perte de salaire. De l'argent, il y en a ! Faisons en sorte qu'il serve à celles et ceux qui produisent, et non aux patrons, banquiers et actionnaires !

MANIFESTATION NATIONALE POUR L'EMPLOI TOUS A PARIS LE 24 MARS

Modalités :

Nous organisons un transport en bus.

Départ : 9h du local / retour au plus tard à 21h.

Une souscription est organisée. Inscription auprès de votre syndicat.

Solidarité avec le peuple grec Non à l'Europe de l'austérité !

L'union syndicale Solidaires appelle aux manifestations de solidarité avec le peuple grec qui auront lieu le samedi 18 février dans de nombreuses villes en France.

A Paris, le rassemblement est prévu à 14 heures au Parvis des Droits de l'homme (métro : Trocadéro).

En affirmant notre solidarité avec le peuple Grec, il s'agit de dénoncer et de refuser les politiques d'austérité imposées aux peuples d'Europe qui conduisent à une récession généralisée, dont les conséquences sociales se font déjà lourdement sentir (*chômage, pauvreté, précarité...*)

Le peuple Grec subit plan d'austérité sur plan d'austérité pendant que les richesses des classes dominantes continuent d'être épargnées : diminution de 22 % du salaire minimum, baisse des allocations chômage et des retraites, suppression des conventions collectives, licenciements et destruction massive des emplois publics, privatisations...

La Troïka (*FMI – Banque centrale européenne - Commission Européenne*) et les dirigeants grecs, veulent mettre à genoux le peuple grec pour mieux protéger les intérêts des banques et sauvegarder le système économique et financier qui a engendré la crise actuelle.

Le nouveau traité européen obligeant à introduire la « règle d'or » dans les constitutions nationales est aux antipodes de l'Europe que nous voulons, celle de la solidarité, de la coopération et de la priorité à donner aux droits fondamentaux pour toutes et tous. Cette « règle d'or » vise à déposséder les peuples de tout débat démocratique sur les choix alternatifs en matière économique, financière et sociale.

**Non à l'Europe de la finance et du capitalisme prédateur !
Oui à l'Europe de la solidarité entre les peuples,
du partage des richesses et des biens communs**

Halte au massacre !

L'année 2012 débute difficilement pour l'ensemble de la population et en particulier pour les personnels de l'éducation nationale... Depuis trop longtemps nous subissons la casse du service public de l'éducation nationale.

Les perspectives en terme de postes pour la rentrée prochaine sont une nouvelle fois alarmantes et les réformes désastreuses s'accumulent.

Dans l'académie, 410 postes supprimés à la rentrée 2012 :

- 180 dans le 1er degré dont 88 dans le calvados
- 230 dans le second degré :
 - 90 en collège
 - 55 en lycée
 - 105 en LP

Les conséquences pour les personnels sont catastrophiques et dégradent grandement les conditions et les charges de travail de ceux qui restent en poste. Pour les élèves, cela signifie une diminution de l'offre de formation et des conditions de réussite.

Le président de Région s'est inquiété lors d'une déclaration à l'AFP d'une probable fermeture de 7 LP sur les 24 existants à l'horizon 2014.

N'oublions pas également les plans d'austérité que nous subissons depuis quelques mois et qui rendent la vie de plus en plus difficile pour bon nombre d'entre nous et notamment pour les plus précaires.

Il faut mettre un coup d'arrêt à ces plans d'austérité qui se succèdent et qui n'ont qu'un seul but : faire payer au prix fort la crise par les plus fragiles économiquement au profit des hauts et très hauts revenus.

C'est inacceptable ! Si nous souhaitons imposer d'autres choix, nous devons d'ores et déjà nous montrer plus solidaires, plus combatifs et plus unis dans nos luttes à venir qui sont les seules garantes d'une victoire possible.

Les mobilisations qu'elles furent locales (*soirées RASED, chaîne humaine à Dives/Mer...*) ou unitaires (grèves, boycotts des instances et rassemblements) ont été de réels succès:

- mardi 31 janvier : 2 000 manifestants devant le rectorat (*lors du CTA*) puis dans les rues de Caen.
- mercredi 1 février : 400 manifestants devant l'IA alors que des délégations d'écoles et du RASED étaient reçues.

- jeudi 9 février : Seuls SUD, la CGT, l'UNSA et la CFDT avaient appelés à la grève, le jour du Comité Académique de l'Education nationale, instance où siègent des représentants des collectivités locales, des parents, des syndicats enseignants et de l'administration. Pourtant, nous nous sommes retrouvés près de 600 devant la préfecture (*essentiellement lycées professionnels, GRETA et écoles*). Le matin, une AG d'environ 80 salariés du GRETA s'était tenue. Une délégation était reçue au Rectorat. Nous avons accompagné nos collègues du GRETA en manifestation.

- Le lendemain, lors d'un CT concernant uniquement les écoles, un nouveau rassemblement a eu lieu en fin d'après midi (*environ 80 personnes*).

LES CHIFFRES DU MASSACRE

Dans le premier degré

Dans le Calvados :

Suppression de 88 postes dont 47 postes d'enseignants spécialisés et la totalité des postes de soutien dans les zones d'éducation prioritaire.

C'est inacceptable, la volonté du ministre de supprimer les RASED se confirme : 47 postes supprimés sur 101 existants.

En France pour la rentrée 2012 on se dirige vers 3000 fermetures de postes d'aides spécialisées qui auront lieu dans de très nombreux départements. Le ministère a décidé de saborder le seul dispositif gratuit d'aide spécialisée à l'intérieur des écoles et à nouveau des milliers d'élèves en France sont sacrifiés et en particulier dans les zones rurales.

Dans le second degré

En lycée professionnel

Suppression de 105 postes en LP annoncée mais combien y en aura-t-il en réalité ? Pour la rentrée 2011, les 6 suppressions annoncées se sont transformées en 34 en réalité. Par exemple, au LP Jean Jooris à Dives sur mer, la baisse de la DHG de 105 heures pourrait se traduire par 6 postes en moins pour la prochaine rentrée, si on suit les calculs du proviseur.

La carte des formations est décidée de façon unilatérale sans tenir compte des besoins des élèves qui vivent dans des bassins de formations vidés progressivement de certaines formations regroupées dans les "lycées des métiers". Le développement de l'apprentissage public au détriment des formations sous statut scolaire participe également à cette destruction du service public et fait poindre un **changement de statut pour les PLP** qui pourraient à terme être des formateurs de CFA publics.

En lycée général et technologique

La suppression de 55 postes en LGT est en grande partie la conséquence mécanique de l'application de la réforme du lycée. Les dotations des établissements conduisent ceux-ci à devoir répartir la pénurie et sacrifier tel ou tel dispositif pédagogique. Et c'est aux enseignants qu'on demande de trancher dans le cadre du conseil pédagogique, pierre angulaire de « l'autonomie » de l'établissement. Tout cela a pour effet, attendu et souhaité, de **miner les solidarités de travail** parce que chacun essaye de sauver sa peau, à moins que ce ne soit le confort de petites situations sur mesure.

En collège

Dans l'académie sont attendus **219 élèves supplémentaires**, mais pour le Ministère de l'EN seule la logique de réduction des coûts importe et ce sont 90 postes qui sont supprimés. Dans le Calvados, 33 élèves en moins (c'est à dire un demi élève en moins par établissement) et **47 postes sont supprimés !** Dans le même temps le nombre d'heures supplémentaires explose (+26%).

En SEGPA le nombre d'élèves par classe augmente rendant encore plus difficiles les conditions de travail et l'aide à ces élèves en difficulté.

Halte à l'augmentation persistante des heures supplémentaires

Les heures supplémentaires (HSA) atteindront l'équivalent de 186 postes en LP, 222 en lycée et 128 dans les collèges du Calvados. **Un refus systématique** et réglementaire **des heures supplémentaires**, y compris des HSE, suffirait à rendre la prochaine rentrée irréalisable.

Déstructuration des GRETA

La transformation des 4 GRETA de Basse-Normandie en un seul GIP entraînera des pertes de postes tant d'administratifs que de formateurs avec une modification du statut des formateurs qui voient leur **temps de travail augmenté de 30%**.

Suppression de postes administratifs

Dix postes seront supprimés au nom de la RGPP sans aucune justification si ce n'est cette logique de suppression de postes de fonctionnaire !

Salaires :

mouvement des personnels de catégorie C de la FPH

Dans la Fonction Publique Hospitalière (FPH) les personnels de catégorie C (ASH, Aides soignants, agents des services techniques et généraux, personnels administratifs, ...) représentent plus de 50% des effectifs des établissements hospitaliers.

Leurs grilles de salaires s'établissent en deçà du niveau du SMIC et les dernières revalorisations salariales sont intervenues en 2006.

La smicardisation des grilles de rémunération des agents de ces catégories est inadmissible au regard des qualifications et des missions assurées par ces personnels.

Soutenus par les collègues des autres catégories, ils revendiquent l'ouverture de négociations sur leur déroulement de carrière.

Dans un premier temps, au CHS de Caen, il a été décidé de faire circuler une pétition qui a été remise à la Direction le mardi 07 février, en vue de sa transmission à l'ARS et au Ministère. A l'issue de cette remise des pétitions, une conférence de presse s'est tenue dans le hall de l'administration.

Dans un second temps l'intersyndicale s'engage à développer cette mobilisation dans les autres établissements hospitaliers, au niveau départemental, régional et national, afin d'amplifier le mouvement pour obtenir l'ouverture de véritables négociations salariales pour les personnels de catégorie C.



Le chômage est-il soluble dans un référendum ?

En 2007, le candidat Sarkozy à la présidentielle avait pris un engagement audacieux lors de l'émission "A vous de juger" sur France 2 : «*Je veux m'engager sur le plein emploi : 5 % de chômeurs à la fin de mon quinquennat. (...) On nous demande une obligation de résultats*». Que ferez-vous si vous n'arrivez pas à ce chiffre ? le relance la journaliste Arlette Chabot. "*Je dis aux Français, c'est un échec et j'ai échoué et c'est aux Français d'en tirer les conséquences*".

Aujourd'hui, l'échec de la politique d'emploi menée depuis cinq ans par Nicolas Sarkozy est cuisant : Le chômage frôle les 10% de la population active. Voilà le résultat désastreux d'un gouvernement qui a laissé faire les délocalisations, qui a saccagé les services publics (*150 000 équivalents temps pleins supprimés depuis 2008*), qui a favorisé les heures défiscalisées....

Oui, ce gouvernement a échoué mais refuse de l'admettre. C'est tellement plus facile de s'en prendre aux autres, à ceux qui sont victimes de cette politique ! Et voilà que le candidat nous sort un référendum sur le système d'indemnisation du chômage.

Concrètement, il propose de "*créer un nouveau système dans lequel l'indemnisation ne sera pas une allocation que l'on touche passivement, mais la rémunération que le service public de l'emploi versera à chaque demandeur d'emploi en contrepartie de la formation qu'il devra suivre*". "*Passé un délai de quelques mois, toute personne au chômage sans perspective sérieuse de reprise d'emploi devra choisir une formation qualifiante*". Celle-ci, qui sera obligatoire, sera définie par un mystérieux "*comité national*" (?) qui, "*avec des chefs d'entreprise et des syndicalistes*", identifiera "*les secteurs d'avenir créateurs d'emplois*".

Une fois de plus il essaie d'opposer les uns aux autres, ceux qui se lèvent tôt et les chômeurs qui profiteraient d'un système en se tournant les pouces ! Or, les chômeurs ne sont pas des assistés ! Ce sont des salariés qui ont cotisé à l'Unedic et qui de ce fait touchent des indemnités quand ils sont sans emploi. Mais les conditions sont très strictes : plus de la moitié des demandeurs d'emploi ne sont pas indemnisés !

Et une fois de plus on nous ressort l'insuffisance de formation des chômeurs comme cause essentielle du chômage, alors que le manque d'emploi est criant : 22 offres d'emploi pour 1000 demandeurs d'emploi en Basse Normandie ! Que deviendront les 978, même s'ils sont bien formés ??

Et qu'a fait ce gouvernement pour tous ces salariés, employés avec un contrat aidé, qui réclament en vain une formation qualifiante, comme le prévoit d'ailleurs le dispositif ? Il laisse faire les employeurs qui reçoivent les subventions de l'Etat sans aucune contre partie !

Cette formation obligatoire dont parle Nicolas Sarkozy risque fort de se traduire par une adaptation à n'importe quel emploi, en fonction des seuls besoins du patronat. Et ce sera un outil qui s'ajoutera à cet arsenal de pressions et coercitions déjà existant, comme l'ORE (*l'offre raisonnable d'emploi*) et le PPAE (*projet personnalisé d'accès à l'emploi*), avec toujours le même objectif : contraindre les chômeurs à accepter des emplois dégradés sous peine d'être radié !

Déjà aujourd'hui, un demandeur d'emploi qui refuse deux fois une « offre d'emploi raisonnable » sans motif légitime, est privé pendant deux mois d'indemnités. Encore faudrait-il que Pôle Emploi puisse présenter ces offres d'emploi. Est-ce une offre d'emploi raisonnable que celle proposée par une agence de Pôle Emploi du midi de la France à une femme de 53 ans : « Strip-teaseuse dans une boîte de nuit » ? Doit-elle être radiée sur le champ ?

Les chômeurs ne sont pas des numéros, des fraudeurs potentiels, des profiteurs du système ! Ce sont des salariés qui ont perdu leur travail. Aujourd'hui, n'importe quel salarié peut se retrouver au chômage du jour au lendemain. Le sort des uns et des autres sont intimement liés. Les attaques à leur encontre, qu'il s'agisse des droits des chômeurs ou de la destruction du code du travail, ont le même objectif : flexibiliser, précariser l'ensemble des salariés.

Nous ne nous laisserons pas divisés ! Ensemble, nous serons dans la rue le 24 mars à Paris et nous exigeons

Travailler moins pour travailler tous !!

Das coupables de la dette ...
... nous en sommes victimes
Ceux qui en profitent ...
... sont ceux qui ont de l'argent à prêter

Aux riches de payer leur crise !

La France n'a jamais produit autant de richesses qu'aujourd'hui. Elles progressent fortement depuis la Libération. Plus riche que jamais, pourquoi parle-t-on de crise en France et dans le monde ?

LES RICHES ACCAPARENT L'ESSENTIEL DES GAINS DE PRODUCTIVITÉ.

Depuis 30 ans, les profits ont augmenté plus vite que les salaires. Chaque année, plus de 100 milliards € vont dans les poches des plus riches et pas sur les feuilles de paye. Ce sont les plus riches et les plus grandes entreprises qui, en pourcentage, paient le moins d'impôts (*voir les 2 tableaux en page 3*).

GISCARD, LES RICHES TE DISENT MERCI.

De la Libération à 1973, les budgets de l'Etat étaient équilibrés.

De 1975 à 2012 tous sont en déficit et créent la dette dont l'envolée, bien exploitée par le pouvoir en place, assomme et culpabilise la population.

La dette d'aujourd'hui naît le 3 janvier 73 quand Giscard d'Estaing réforme la Banque de France :

Avant la loi, l'Etat empruntait à la Banque de France à des taux très faibles. Après, l'Etat est obligé d'emprunter sur les marchés financiers via les banques, à des taux plus élevés : **c'est la soumission des états aux marchés financiers. L'Europe a repris ce dispositif dans ses traités.**

Les lois votées dans les années 80 et 90 ont fortement aggravé la situation et démultiplié des moyens inavouables pour faire des profits.

TOUT UN SYSTÈME S'EST MIS EN PLACE :

1 - Les plus riches paient moins d'impôts, cela accroît le déficit de l'Etat.

2 - L'Etat emprunte aux riches (*via les marchés*) pour rembourser la dette.

3 - Les riches passent donc une 2ème fois à la caisse, empochent chaque année les intérêts de ces emprunts : Ils sont fins prêts pour spéculer !

4 - L'endettement compromet le financement des services publics et de la protection sociale. Les marchés financiers (*banques, assurances, fonds de pension...*) agitent le spectre de la faillite en abaissant la note AAA.

Alors ils peuvent exiger qu'on leur livre les 500 milliards de retraite et d'assurance maladie... Pour leur plus grand profit !

5 - Les particuliers aussi sont poussés à vivre à crédit par la pression exercée sur les salaires et les retraites (*...supposés creuser la dette*)

La dette est une aubaine pour les riches... plus de dettes et de crédits = plus de profits.

DEMASQUER ET COMBATTRE LES PROFITEURS

• Qui peut croire qu'un pays très riche ne pourrait plus faire aujourd'hui ce qu'il faisait hier alors qu'il était ruiné par la guerre ?

• Qui peut accepter que 1% de la population accapare l'essentiel des gains de productivité et mette en danger toute la planète ?

Exigeons du gouvernement :

- La nationalisation de banques
- La taxation de toutes les transactions financières
- L'abrogation de l'obligation pour l'Etat d'emprunter sur les marchés financiers
- La mise en œuvre d'une fiscalité réellement progressive et qui relève fortement le taux maximal de l'impôt.

NON A LA CULPABILISATION ET A L'INJUSTICE RÉPARTISSONS JUSTEMENT LES RICHESSES

SOUSSION AUX MARCHÉS FINANCIERS ET CADEAUX AUX PLUS RICHES :

Principales explications de la dette actuelle

Le tableau ci-contre est la première étape de l'identification et de la dénonciation du sabotage voulu et organisé des finances publiques.

Il montre un **excédent** de 48 milliards € (158-110) au lieu d'un déficit de 110 milliards annoncé pour 2011.

Mais d'autres sommes échappent au budget de l'Etat :

- **66 milliards €** de niches fiscales apparaissent sur le tableau, il faut plus que doubler ce montant si l'on compte les niches déclassées.
- **Plusieurs milliards d'€** par la localisation des bénéfices dans des paradis fiscaux (*prix de transferts*).
- **48 milliards €** d'intérêts qui auraient pu être évités si l'Etat avait emprunté à la Banque Centrale plutôt qu'aux marchés financiers.

Nous chiffrons ces sommes pour cerner au plus près la réalité du détournement de richesses opéré par les plus riches et les multinationales.

C'est le but de l'audit de la dette lancé par plusieurs organisations.

En l'attente d'un chiffrage issu de cet audit, tout indique que l'excédent réel du budget de l'Etat atteindrait au moins 200 milliards €.

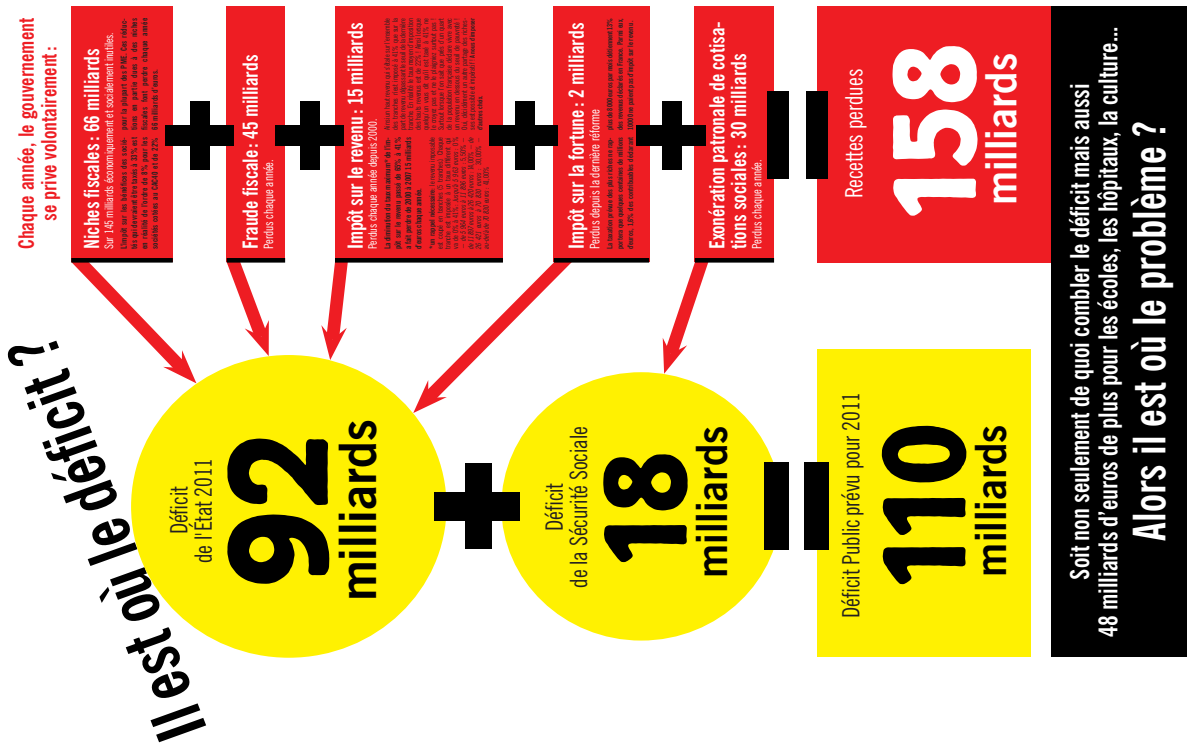
Et cette somme permettrait la mise en œuvre d'une autre politique.

Exemples de cadeaux fiscaux :

Revenus mensuels bruts :	Taux effectif moyen d'imposition (impôts + TVA + cotisations sociales...)
1000 €	41 %
4200 €	49 %
63 000 €	38 %

Entreprises	Taux moyen d'imposition
Moins de 9 salariés	30 %
Moins de 500	20 %
Moins de 2000	13 %
Entreprises du CAC 40	8 %

Cumulés de 1974 à 2010, les intérêts de la dette c'est 1070 milliards € soit 70% du montant total de la dette à la fin 2010 (1390 Milliards).
CONSEQUENCE :
 La dette aurait été quasi nulle sans cette soumission aux marchés et les baisses d'impôts pour les plus riches décidées par Sarkozy.



RÉPRESSION SYNDICALE A CAEN 2 MANIFESTANTS ONT COMPARU

Le 26 octobre 2010, en plein mouvement social contre la réforme des retraites, une manifestation a lieu dans la zone industrielle de Carpiquet à l'appel de l'intersyndicale (CGT, Solidaires, CFTC, CFDT, FO, CGC, UNSA, FSU).

Le lendemain, sur décision des grévistes présents, le blocage se prolonge.

Vers 16H00, la police anti-émeute intervient. Souhaitant éviter la confrontation, les grévistes décident de lever le camp. Ils repartent ensemble par la route nationale 13, leur seule issue. Le convoi roule de manière à attendre les derniers véhicules et surtout pour s'assurer que tout le monde suive. La vitesse est donc réduite pendant une poignée de minutes et sur une courte distance.

Au moment où tous les véhicules ont rejoint le convoi, les voitures en tête commencent à accélérer. C'est alors qu'une voiture de police double la tête du convoi, se place au milieu des deux voies de circulation et roule lentement pendant plusieurs minutes jusqu'à une bretelle d'accès au périphérique. Soudain, la voiture de police s'arrête, bloquant le convoi. A ce moment là, d'autres voitures de police arrivent, des policiers de la Brigade Anti-Criminalité surgissent et arrêtent les personnes qui se trouvent dans les véhicules de tête. Un des deux conducteurs est violemment plaqué au sol par cinq policiers après avoir reçu des coups dans les jambes puis il est menotté.

Au total, sept personnes sont interpellées : cinq seront relâchées au bout de quelques heures, les deux conducteurs quant à eux passeront 24 heures en garde à vue et écoperont de 6 semaines de suspension administrative de leur permis de conduire.

Un an après les faits, les deux conducteurs ont reçu une convocation au tribunal correctionnel, le 30 janvier 2012 pour « entrave à la circulation ».

L'intersyndicale (CGT, CFTC, CFDT, FO, FSU, UNSA & Solidaires) a appelé à participer au rassemblement de soutien aux deux camarades qui s'est tenu le jour de l'audience. Une centaine de personnes étaient présentes.

Madame le procureur a demandé 1000 euros d'amende dont 500 avec sursis et 6 semaines de retrait de permis (qu'ils ont déjà eu à leur sortie de garde à vue). L'avocate a demandé la relaxe. Le délibéré est prévu le 2 avril à 13H30.

DROITS DES FEMMES, LE COMBAT CONTINUE !

A l'occasion de la journée internationale des femmes le 8 mars, une série d'initiatives auront lieu à Caen :

- La projection débat du film Albert Nobbs en Amphi Daure le 6 mars 20H.
- La conférence débat sur l'anti pornographie (*non mixte*) organisée par Éducation Féministe (A. Billows) le 9 Mars en amphi Tocqueville 20H

**POUR LES DROITS DES FEMMES RASSEMBLEMENT PLACE BOUCHARD
SAMEDI 10 MARS A 15H**

- Une projection débat sur l'anti patriarcat organisée par la FSE en amphi Tocqueville
le 27 mars 20H

FORMATION SYNDICALE

1^e semestre 2012

Solidaires Basse-Normandie

Voici le nouveau programme de formation proposé par l'Union syndicale Solidaires.

Les inscriptions aux sessions doivent passer obligatoirement par le secrétaire ou par le responsable formation du syndicat puis adressées par écrit à Solidaires Commission formation, ou par mail à formationsolidairesbn@orange.fr.

Préciser pour chaque inscription : Nom, Prénom, entreprise et syndicat, adresse, mail et téléphone. Elles doivent parvenir au minimum deux mois avant la date de la session.

La prise en charge des pertes de salaires et des frais de formation sera étudiée par Solidaires avec le syndicat si elle n'est pas prévue par le code du travail (CE, CHSCT), la convention collective ou par le règlement intérieur du comité d'entreprise.

Cette prise en charge reste dans le cadre de la solidarité entre les structures. Il faudra donc que le syndicat prouve que toutes les recherches de financement aient été faites et que lui même ne peut faire face aux coûts.

Les formations se tiendront en principe à CAEN ou dans la périphérie mais peuvent aussi se tenir dans l'Orne ou la Manche, selon les inscriptions.

Les demandes de congés de formation sont à remettre à l'employeur un mois avant le début de la session. Demander un exemplaire d'inscription et une demande de congés à adresser à votre employeur au correspondant formation de votre syndicat.

FORMATION SYNDICALE 1^e semestre 2012

Inscription à retourner à Union Syndicale Solidaires Commission formation

7 avenue de cambridge, CTIS

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR.

Ou par mail à formationsolidairesbn@orange.fr

Thème	Dates	Présentation
Rédaction de tracts	22 au 23 mars	Ecriture et présentation de tracts
Comité d'Entreprise	2 au 6 avril	Fonctionnement et rôle des élus
Formation de base	12 au 14 juin	Histoire mouvement ouvrier. Solidaires. Représenter les salariés et les informer.

Pour le 2^e semestre 2011, la liste n'est pas bouclée mais nous pouvons annoncer d'ores et déjà deux formations:

CHSCT 1^{er} niveau du 10 au 14 septembre

Prise de parole en public (dates données ultérieurement selon disponibilité de Culture et Liberté)



AGENDA DES LUTTES

(ce qui est acté à la date où nous imprimons)

Mercredi 29 février

Manifestation interprofessionnelle européenne contre l'austérité
10h 30 place St Pierre à Caen

Samedi 10 mars

Rassemblement pour les droits des femmes
15h place Bouchard à Caen

Samedi 24 mars

Manifestation nationale à Paris pour l'emploi

Vendredi 9 mars

Commission Fonction Publique
au local à 9h30

Comité départemental à 13h 30
Montmorency rue Abbé Lucas Hérouville

7 avenue de Cambridge
CITIS
14 200 Hérouville St Clair

Téléphone : 02 31 24 23 36
Tarif com. locales : 08 79 03 13 95

Mel : syndicatssolidaires-bn@orange.fr

Directrice de la
publication :

Danielle Morvant

Mensuel
Prix public : 1 euro
Imprimé par nos soins

